

Délibération N° DEL-2021-063

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 18 mai 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Olivia BOULANGER, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNINGERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE

Absente : Mme Françoise OTT

Dépôts de pouvoir : Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	32	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Sabine ADRIEN est désignée secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

13. Demande de subvention à la D.R.A.C. pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'hôtel de la Sénatorerie

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Le musée d'art et d'archéologie de Guéret, créé en 1832 et installé dans l'hôtel de la Sénatorerie depuis 1907, labellisé Musée de France, fait actuellement l'objet d'une ambitieuse opération de restructuration comprenant la construction d'un bâtiment de réserves aux normes muséographiques, visant à assurer la conservation des collections, le déménagement des collections et le réaménagement des salles du musée. Dans la continuité de ce chantier architectural, il est envisagé de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement dans l'hôtel de la Sénatorerie, en prévision de la réouverture au public et de l'attractivité que celle-ci va susciter auprès du public local, comme national. Ceux-ci amélioreront l'écrin des œuvres d'art et valoriseront le bâtiment historique qui conserve une

partie de son décor d'origine de la fin du XVIIIe siècle (plafonds stucqués, décors peints, parquets Versailles).

Le bâtiment n'ayant pas connu de grands travaux de rénovation depuis le début du XXe siècle, il est nécessaire de procéder à un diagnostic pour évaluer l'état de l'existant, qui renferme les collections du musée et doit en assurer la conservation. Ce diagnostic s'accompagnera de scénarios pour la rénovation intérieure, d'un chiffrage et d'une priorisation des travaux ainsi que d'un planning prévisionnel. Ce document servira d'outil à la prise de décision sur les travaux à effectuer.

Cette mission pourrait bénéficier du concours financier de l'État.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Mission comprenant le diagnostic de l'existant, un scénario de rénovation intérieure, un chiffrage des travaux et un planning	12 500 €	Subvention DRAC (80% du HT)	10 000 €
TVA	2 500 €	Autofinancement (20% du HT + préfinancement de la TVA)	5 000 €
TOTAL TTC	15 000 €	TOTAL TTC	15 000 €

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter, pour l'action précitée, une subvention d'investissement au taux le plus élevé possible auprès de la DRAC.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Marie-Françoise Fournier
**Marie-Françoise
FOURNIER**